

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2025
COMMUNE DE VAGNEY

La réunion a débuté le 19 mars 2025 à 20h00 sous la présidence de Monsieur le Maire, Didier HOUOT.

Présents : AUBERT Emmanuelle, CLAUDE Karine, CUNY Philippe, GASSER-MANGEOT Aurélie, GEORGE Jean-Gérard, GROSJEAN Marie-Danièle, HOUOT Didier, JOMARD Daniel, LABAYS Laurence, LANGLOIS Willy, MARTIN Jean-Michel, MESDAG Jean-François, PHILIPPE Jean-Michel, PIERREL Cédric, PIQUEE Yannick, ROBERT Dorine, ROHR Michaël, VINCENT Ludovic.

Absentes : DUC GRANDEMANGE Céline, MARTIN Maxime.

Représentées : BAUD Laëtitia à ROHR Michaël, COLLIN Murielle à ROBERT Dorine, GROSJEAN Marie-Agnès à PIERREL Cédric, TRUFFIN Cathy à AUBERT Emmanuelle.

Madame AUBERT Emmanuelle a été nommée secrétaire de séance.

Examen et validation du procès-verbal de la séance du 27 février 2025 : adopté à l'unanimité.

Compte rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire

Exercice du droit de préemption urbain : Monsieur le Maire donne lecture des ventes situées dans le périmètre du droit de préemption urbain et précise qu'il n'en a pas été fait usage.

Devis et contrats divers :

Entreprise	Désignation	Date	Montant (€ TTC)
Cabinet DEMANDE	Bornage parcelle AO 494	11/02/2025	840.00
RJM	Rénovation s de b mariabel	13/01/2025	2 596.00
HUIN	Verger 2025	21/01/2025	518.95
KUNTZ	Curage fossé chemin du charmois	26/11/2024	1 512.00
SIGNATURE	Marquage cyclable 2025	19/02/2025	14 386.80

1 – Forêt – Définition du programme de travaux en forêt communale pour 2025.

Monsieur l'adjoint aux affaires forestières présente le programme de travaux en forêt communale pour 2025, décrivant les travaux proposés par l'ONF ainsi que les retraits envisagés pour ensuite autoriser Monsieur le Maire à signer les devis correspondants.

Il précise que ces travaux s'appliquent à la forêt communale soumise au régime forestier et gérée par l'Office National des Forêts, qui propose ce programme d'actions chaque année.

Les travaux proposés auraient les coûts suivants :

Travaux Sylvicoles – Reconstitution	Coût estimé (€ HT)
TOTAL	13 480,00
Travaux de maintenance et parcellaire	Coût estimé (€ HT)
TOTAL	5 220,00
Travaux divers	Coût estimé (€ HT)
Travaux d'entretien de route, entretien des lisières	
TOTAL	7 420,00

Synthèse :

Catégorie de travaux	Montant total proposé (€ HT)
Travaux sylvicoles	13 480,00
Travaux de maintenance et parcellaire	5 220,00
Travaux divers	7 420,00
Total travaux 2025	26 120,00

Monsieur l'adjoint à la forêt ajoute qu'il y a de plus en plus de bois morts en forêt donc de plus en plus de travaux divers à prévoir pour l'entretien des parcelles.

Le conseil municipal à l'unanimité,

-VALIDE le programme de travaux en forêt communale pour 2025 tel que proposé et présenté par l'adjoint aux affaires forestières sur proposition de l'ONF, dont une copie est annexée à la présente délibération ;

- ARRETE à la somme de 26 120,00 € HT le montant à inscrire au budget pour la réalisation de ces travaux ;

- DEMANDE à l'Office National des Forêts d'établir les devis correspondants aux travaux acceptés ;

- AUTORISE Monsieur le Maire à assurer l'exécution des travaux et à signer les documents correspondants.

2 – Finances – Budgets annexes – Débat d'orientations budgétaires.

Monsieur le Maire expose que le débat d'orientations budgétaires répond à une obligation légale pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Différents documents financiers ont été envoyés par mail aux conseillers municipaux, après discussion en commission des finances du 12 mars 2025.

Madame l'adjointe aux finances rappelle que le contexte national des finances publiques n'est pas à la hausse pour l'avenir et reste dans une optique de rigueur budgétaire.

Madame l'adjointe expose la situation financière de la Commune et ses différents budgets par le biais de la note explicative attribuée à chaque conseiller : les dotations attendues de l'Etat devraient baisser en 2025.

Les bases locatives servant au calcul de l'impôt augmenteront en 2025 de 1,7%, contre 3,9% en 2024. Il est envisagé d'augmenter le produit fiscal attendu au niveau communal en 2025 (environ 1 565 000 €) en maintenant les taux d'impositions en vigueur en 2024. Ces estimations doivent cependant encore être confirmées.

Certains programmes communaux créés ou engagés courant ou fin 2024 font l'objet de report sur le budget 2025 afin d'autoriser des dépenses nécessaires en section d'investissement avant le vote du budget :

Budget	Dépenses restant à réaliser	Recettes restant à réaliser	Solde des restes à réaliser
Chaufferie (€ HT)	143 478,54	309 500,00	166 021,46
Forêt (€ HT)	14 500,00	0,00	-14 500,00

De nouvelles opérations sont proposées pour 2025 :

- Chaufferie : étude nouvelle unité de production de chaleur 10 000 € et cendrier supplémentaire chaufferie bois 1 500 €
- Forêt : travaux de lutte contre l'incendie 20 000 €, programme forestier 2025 15 000 € (travaux sylvicoles) et achat de terrains boisés 10 000 €.

Les orientations budgétaires 2025 devront également prendre en compte les subventions potentielles, le produit des services et le résultat exact du compte administratif 2025.

Les objectifs de ces orientations sont également la poursuite du désendettement des finances communales en limitant le recours à l'emprunt, et le maintien du niveau d'investissements autant que possible ainsi que le rétablissement du budget forêt.

Les discussions se sont engagées sur les priorités d'investissements de 2025 :

Budget	Dénomination du projet	Coût/crédits approximatif(s)
Chaufferie (€ HT)	Étude nouvelle unité de production de chaleur	10 000,00 €
	Cendrier supplémentaire chaufferie bois	1 500,00 €
Forêt (€ HT)	Lutte contre l'incendie	20 000,00 €
	Programme sylvicole 2025	15 000,00 €
	Achats de terrains	10 000,00 €

Madame l'adjointe rappelle les principaux objectifs sur les finances communales, à savoir de limiter la hausse des dépenses de personnel à un maximum annuel d'1% d'augmentation, et de réduire de 0,5% les dépenses réelles de fonctionnement hors frais de personnel communal. Elle rappelle cependant que ces objectifs, tenus en 2020, ne l'ont pas été en 2024 du fait notamment de l'inflation et qu'ils risquent d'être difficiles à tenir en 2025 en raison d'un contexte économique très perturbé et incertain.

L'objectif est également de maintenir une épargne suffisante et de limiter le recours à l'emprunt, les budgets annexes étant entièrement désendettés.

Madame l'adjointe aux finances expose le contexte général des budgets annexes :

- Pour le budget chaufferie, il s'agissait d'une année à fort investissement sur ce budget avec les travaux de changement des chaudières ayant permis une révision tarifaire, qui se poursuivront en 2025 par le raccordement de deux bâtiments supplémentaires au réseau de chaleur ;
- Pour le budget forêt, il s'est traduit notamment par un climat morose sur les ventes de bois qui furent peu nombreuses et donc peu fructueuses en termes de recettes ;
- Pour le budget lotissement, quelques ventes de parcelles sont intervenues, n'en laissant qu'une dernière disponible en fin d'année, qui sera prochainement vendue et devrait donc voir le budget clôturé à la fin de l'exercice 2025.

Elle expose les recettes de chaque budget, ainsi que les résultats prévisionnels 2024 :

Budget	Article	BP 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)
Chaufferie	7012 – Vente d'énergie (part fixe et part variable)	200 000,00 €	204 678,35 €
Forêt	7022 – Coupes de bois	80 000 €	69 401,64 €
Lotissement	7015 – Vente de terrains aménagés	49 377,04 €	27 161,11 €

Budget	BP 2024 (€)	Commentaire
Chaufferie	98 332,10 €	En hausse conséquente de +50% par rapport à 2023
Forêt	67 842,90 €	En baisse conséquente de -50% par rapport à 2023
Lotissement	285 515,13 €	Résultat quasi-stable par rapport à 2023

Budget	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultat 2024
Forêt	134 735,93 €	76 177,94 €	- 58 557,99 €
Chaufferie	176 751,51 €	218 752,50 €	42 000,99 €
Lotissement	289 358,78 €	115 475,13 €	-173 883,65 €

Elle expose également les recettes d'investissements et les résultats prévisionnels :

Recettes	Forêt	Chaufferie
1068 – Excédent de fonctionnement	17 015,72 €	0,00 €
28 – Dotations aux amortissements	24 726,54 €	55 172,00 €
13 – Subventions d'équipement	30 634,20 €	0,00 €
16 – Emprunts	0,00	290 000,00 €
TOTAL	72 376,46 €	345 172,00 €

Budget	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultat 2024
Forêt	75 714,40 €	72 376,46 €	- 3 337,94 €
Chaufferie	600 228,29 €	345 172,00 €	- 255 056,29 €
Lotissement	137 314,02 €	146 131,77 €	8 817,75 €

Sur ces différents budgets annexes assez réduits, les charges sont difficilement maîtrisables et fortement impactées par les circonstances économiques et conjoncturelles indépendantes de la collectivité (prix de l'énergie, cours du bois).

L'état des subventions à percevoir est le suivant :

Projet / Budget	Somme attribuée / Financier	Somme versée	Commentaire
Travaux forestiers création de piste Budget Forêt	1 388,00 € / DETR	0,00 €	A recouvrer en 2025 suite réalisation des travaux
Travaux de replantation forêt Budget Forêt	27 835,14 € / Plan de Relance	19 484,60 €	Soldé
Travaux divers protection incendie forêt Budget Forêt	11 149,60 € / DETR et Fonds vert	11 149,60 €	Soldé
Travaux d'optimisation réseau de chaleur Budget Chauffage	19 500 € / Conseil Départemental	0,00 €	A recouvrer en 2025 suite réalisation des travaux
Travaux d'optimisation réseau de chaleur Budget Chauffage	322 075,00 € / ADEME	0,00 €	A recouvrer en 2025 suite réalisation des travaux
TOTAL	381 947,74 €	30 634,20 €	Reste à recouvrer : 342 963,00 €

Monsieur JOMARD constate que les factures en retard de la part de l'exploitant de la chaufferie sont monnaie courante d'année en année. Il est toutefois ajouté que cette année le montant est plus significatif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne acte à Monsieur le Maire de la communication des orientations budgétaires 2025 au titre des budgets annexes.

3 – Finances – Budget général – Débat d'orientations budgétaires.

Monsieur le Maire expose que le débat d'orientations budgétaires répond à une obligation légale pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Différents documents financiers ont été envoyés par mail aux conseillers municipaux, après discussion en commission des finances du 12 mars 2025.

Madame l'adjointe aux finances rappelle que le contexte national des finances publiques n'est pas à la hausse pour l'avenir et reste dans une optique de rigueur budgétaire.

Madame l'adjointe expose la situation financière de la Commune et ses différents budgets par le biais de la note explicative attribuée à chaque conseiller : les dotations attendues de l'Etat devraient baisser en 2025.

Les bases locatives servant au calcul de l'impôt augmenteront en 2025 de 1,7%, contre 3,9% en 2024. Il est envisagé d'augmenter le produit fiscal attendu au niveau communal en 2025 (environ 1 565 000 €) en maintenant les taux d'impositions en vigueur en 2024. Ces estimations doivent cependant encore être confirmées.

Certains programmes communaux créés ou engagés courant ou fin 2024 font l'objet de report sur le budget 2025 afin d'autoriser des dépenses nécessaires en section d'investissement avant le vote du budget :

Opération/article	épenses restant à réaliser	Recettes restant à réaliser
1509 – Place de la Libération	24 970,00 €	
1901 – Voirie 2019	8 408,80 €	
2001 – Voirie 2020	1 000,00 €	
2105 – Eclairage électrification 2021	13 000,00 €	
2301 – Voirie 2023	6 000,00 €	
2303 – Ecoles 2023	3 000,00 €	
2304 – Terrains 2023	3 000,00 €	
2305 – Eclairage électrification		14 552,00 €
2306 – Services techniques	24 000,00 €	16 996,23 €
2308 – Equipements sportifs 2023	18 000,00 €	
2401 – Voirie 2024	195 000,00 €	160 000,00 €
2403 – Ecoles 2024	5 500,00 €	11 000,00 €
2404 – Terrains 2024	3 500,00 €	
2405 – Eclairage électrification	5 000,00 €	
2406 – Services techniques	61 000,00 €	
2407 – Mairie 2024	5 000,00 €	
2408 – Equipements sportifs 2024	14 000,00 €	143 346,00 €
2409 – Espace St Hubert 2024	1 000,00 €	
2412 – Vidéoprotection 2024	3 000,00 €	
165 – Dépôts et cautionnements	1328,00 €	
TOTAL	394 378,80 €	345 894,23 €
SOLDE		-48 484,57 €

De nouvelles opérations sont proposées pour 2025 pour acter des nouvelles opérations pluri-annuelles (voirie, bâtiments, équipements sportifs, écoles, mairie, services techniques, terrains, éclairage public et électrification, musique, etc ...).

Les orientations budgétaires 2025 devront également prendre en compte les dotations étatiques, le produit de la fiscalité locale et le résultat exact du compte administratif 2024.

Les subventions d'équipement apportées notamment par le conseil départemental des Vosges, la DETR, Climaxion, la Région Grand-Est, l'agence nationale du sport et le fonds vert sont encore partiellement incertaines mais une bonne partie des dossiers éligibles sont en cours d'étude ou déjà envoyés.

Les objectifs de ces orientations d'investissement nécessitent cette année le recours à l'emprunt. Cependant il est à noter que bon nombre de prêts arrivent à échéance les années futures (de 2023 à 2027) ce qui permettra un désendettement progressif, bien qu'un emprunt soit nécessaire en 2025 pour financer une partie des investissements programmés à hauteur d'environ 180 000 €. L'année 2025 sera également fortement impactée par les menaces de récession économique.

Les discussions se sont engagées sur les priorités d'investissements de 2025 :

Dénomination du projet	Coût/crédits approximatif(s) (€ TTC)
2401 – Voirie 2024	175 000,00
2501 – Voirie 2025	240 000,00
2502 – Bâtiments 2025	42 500,00
2503 – Ecoles 2025	107 000,00
2504 – Terrains 2025	20 000,00
2505 – Electrification et Eclairage Public 2025	40 000,00
2506 – Services techniques 2025	123 000,00
2507 – Mairie 2025	45 000,00
2508 – Equipements sportifs et de loisirs 2025	123 000,00
2509 – Espace St Hubert	57 000,00
2510 – Maison de santé	40 000,00
2511 – Camping	10 000,00
TOTAL	1 022 500,00

Les taux de fiscalité qu'il sera proposé d'adopter seront les suivants, en l'attente toutefois des données exactes à venir de la part de la direction départementale des finances publiques :

Impôt	Taux 2024	Taux 2025 (projet)
Foncier bâti	37,49 %	37,49 %
Foncier non-bâti	26,47 %	26,47 %
Taxe d'habitation	18,15 %	18,15 %

Madame l'adjointe aux finances expose le montant des dotations perçues en 2024 par rapport à 2023.

Nature de la dotation	Montant 2024 (€)	Montant 2023 (€)	Evolution %
Dotation Forfaitaire (DGF)	537 559,00	539 565,00	-0,37%
Dotation Nationale de Péréquation (DNP)	85 986,00	86 949,00	-1,15%
Compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	62 957,00	61 354,00	+3,27%
Fonds départementaux de taxe professionnelle	42 920,00	72 871,05	-41,09%
Dotation biodiversité	19 905,00	16 344,00	+25%
Dotation de solidarité rurale (DSR)	559 934,00	530 693,00	+5,56%
TOTAL	1 309 261,00	1 307 956,05	+0,15%

Madame l'adjointe aux finances expose les recettes fiscales 2024 par rapport à l'année 2023.

Dénomination	Taux (%)	Budget Primitif 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)	Réalisé 2023 (€)
Taxe d'habitation	18,15	60 748,00	70 871,00	62 760,00
Taxe foncière (bâti)	37,49	1 467 359,00	1 474 779,00	1 370 686,00
Taxe foncière (non-bâti)	26,47	23 558,00	23 509,00	22 721,00
Taxe foncière (non-bâti – additionnel)	-	0,00	0,00	0,00
Contribution Foncière des Entreprises	-	0,00	0,00	0,00
Rôles complémentaires	-	0,00	0,00	1 086,00
Réfaction suppression de la	-	- 31 540,00	- 31 691,00	- 8 149,00

Elle ajoute que pour la commune, en 2024, l'effort fiscal était de **0,98**, contre 0,99 en 2023, 1,001 en 2022, poursuivant ainsi sa baisse. Cet indicateur démontre que la marge de manœuvre fiscale de la commune est convenable ce qui permettrait de mobiliser des ressources financières plus importantes.

Madame l'adjointe expose les recettes autres perçues par la collectivité :

Dénomination	Budget 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)	Réalisé 2023 (€)
Remboursements sur rémunérations du personnel et sécurité sociale	40 000,00	31 283,45	41 923,46
Redevance d'occupation du domaine public communal	2 000,00	4 582,82	1 787,00
Services fournis aux collectivités extérieures	85 000,00	55 479,58	62 934,34
Participations scolaires autres communes et restos du cœur	3 000,00	3 605,07	3 256,55
Contrat aidé et contrat d'apprentissage	0,00	0,00	5 306,85
Revenus des immeubles	70 000,00	74 092,31	68 907,98
Excédent budj et forêt	50 000,00	50 000,00	80 000,00
Redevances foncières	22 000,00	26 964,00	26 559,00
Remboursements de sinistres et dommages et intérêts/ remboursement factures	14 050,00	22 605,91	5 802,16
Publicité va/rev en perspective	5 000,00	5 889,08	5 369,00
Fonds de péréquation intercommunal et communal	65 000,00	73 829,00	68 404,00
Fonds départemental droits de mutation	50 000,00	49 946,33	72 871,05
Fonds départemental de péréquation taxe professionnelle	40 000,00	42 920,74	45 698,27
Droits de place	500,00	799,50	844,26
Quote-part des subventions d'investissement à amortir	50 000,00	40 890,44	34 046,20
Locations diverses (scène mobile et prestations diverses st hubert hors location salles)	20 000,00	20 049,05	34 458,84
Redevance camini/déléataire	40 000,00	39 285,00	40 560,88
FCTVA entretien	1 000,00	0,00	2 781,51
Aide accompagnement transport scolaire et grèves	18 000,00	12 000,00	14 825,94
Dotation titres sécurisés	14 000,00	14 813,00	14 500,00
Dotation d'équipement des territoires ruraux	466 888,00	224 453,20	0,00
TOTAL	1 056 438,00	793 488,48	630 837,29

Elle note par ailleurs cette année une hausse significative de la masse salariale (+5,74%), après plusieurs années de maintien entre 2015 et 2021, une année de hausse en 2022 de 7,63% et une stabilité en 2023 (+1,02%), cette hausse s'expliquant notamment par le versement en 2024 de la prime d'inflation ainsi qu'un rehaussement de 24 € brut par agent et par mois à compter du 1er janvier 2024 et la hausse de certains taux de cotisations salariales, qui devraient d'ailleurs de nouveau augmenter en 2025, de même que la hausse des participations employeurs (mutuelle santé et prévoyance). Les premières estimations de la masse salariale pour 2025 s'élèvent à environ 1 600 000,00 €, en relative baisse du fait de départ d'agents courant 2024 et 2025, soit non-remplacés (transfert de la compétence eau/assainissement), soit remplacés par des agents à la rémunération moindre.

Elle remarque que début 2025 36 agents sont recensés au sein des effectifs, représentant 34,02 équivalents temps-plein.

La part des dépenses de personnel dans le budget de fonctionnement 2024 est de **38,9%** contre 40,7% en 2023. Elle prend donc une part un peu moins importante dans les dépenses car ces dernières sont en hausse globalement en 2024 mais de façon moins importante que d'autres charges.

Madame l'adjointe expose les dépenses de subventions ainsi que les autres charges 2024 :

	2022	2023	2024
Subventions autres associations	23 365,00 €	30 399,09 €	22 625,00 €
Subvention association périscolaire	150 000,00 €	120 000,00 €	240 000,00 €
TOTAL	173 635,00 €	150 399,09 €	262 625,00 €

Chapitre	Dénomination	Budget 2024	Réalisé 2024	Réalisé 2023
011	Charges à caractère général	988 237,01 €	733 129,83 €	743 993,93 €
65	Autres charges de gestion courante	674 438,23 €	650 544,05 €	525 143,43 €
66	Charges financières	69 500,00 €	60 014,25 €	76 924,50 €
042	Dotations aux amortissements	560 000,00 €	539 433,00 €	524 804,07 €
67	Charges exceptionnelles	10 500,00 €	9 411,34 €	315 914,42 €
Art. 739221	Atténuations de produits FNGIR	282 389,00 €	282 389,00 €	282 389,00 €
Art. 739118	Autres reversements de fiscalité	1 000,00 €	433,84 €	498,00 €
TOTAL	-	2 586 064,24 €	2 275 355,31 €	2 469 667,35 €

Le résultat prévisionnel 2024 s'avère bien meilleur qu'en 2023 ce qui trouve cependant plusieurs explications :

- La dépense exceptionnelle de 2023 visant au reversement des excédents d'eau et d'assainissement à la communauté de communes des Hautes Vosges a fortement impacté le résultat ;
- Une somme relativement importante de DETR a été encaissée en recette de fonctionnement en 2024 (224 453,20 €) alors qu'elle était précédemment encaissée en investissement, il ne s'agit cependant pas d'une recette pérenne dans le temps car liée aux projets financés, une somme conséquente reste toutefois à percevoir en 2025 ;
- Pour la première année depuis 2018 les taux de fiscalité n'ont pas diminué et les tarifs municipaux ont quelque peu augmenté, amenant des recettes supplémentaires.
- Correction faite de la DETR perçue, le résultat s'élèverait plutôt à 123 090,22 € ce qui se situe dans la lignée des années 2021 et 2022 et confirme la tendance baissière observée ces dernières années ce qui doit inciter à poursuivre les efforts de réduction à réaliser sur les dépenses et de consolidation des recettes, compte-tenu notamment de l'effort fiscal somme toute modéré de la collectivité.

Suite à une année 2023 modérée et à une année 2024 très active, l'année 2025 s'annonce moins importante en termes d'investissements, afin de reconstituer des capacités d'autofinancement et de limiter le recours à l'emprunt vu la forte hausse des taux d'intérêts depuis fin 2021 dans l'optique des investissements futurs notamment la maison de santé.

Monsieur PIERREL Demande sur quel budget sont prévus les raccordements à la chaufferie des bâtiments de l'espace Saint-Hubert et La Poste : il est répondu en partie sur le budget annexe chaufferie (réseau primaire) et en partie sur le budget principal (sous-stations).

Les projets d'investissement proposés pour 2025 sont les suivants :

Dénomination du projet	Coût/crédits approximatif(s) (€ TTC)
2401 – Voirie 2024	175 000,00
2501 – Voirie 2025	240 000,00
2502 – Bâtiments 2025	42 500,00
2503 – Ecoles 2025	107 000,00
2504 – Terrains 2025	20 000,00
2505 – Electrification et Eclairage Public 2025	40 000,00
2506 – Services techniques 2025	123 000,00
2507 – Mairie 2025	45 000,00
2508 – Equipements sportifs et de loisirs 2025	123 000,00
2509 – Espace St Hubert	57 000,00
2510 – Maison de santé	40 000,00
2511 – Camping	10 000,00
TOTAL	1 022 500,00

Madame l'adjointe aux finances expose les différentes recettes d'investissement encaissées en 2023 et 2024 :

Recette	BP 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)	Réalisé 2023 (€)
1068 – Excédent de fonctionnement	0,00	0,00	3 859,72
10222 – FCTVA	100 000,00	109 225,47	210 499,08
10226 – Taxe d'aménagement	50 000,00	70 694,46	57 875,91
28 - Dotations aux amortissements	560 000,00	539 433,00	524 804,07
1641 – Emprunts en euros	535 000,00	535 000,00	0,00
TOTAL	1 245 000,00	1 254 352,93	797 038,78

Elle ajoute que les dépenses réelles de fonctionnement par habitant s'élèvent à 825 €/habitant contre 777€/habitant en 2023, en nouvelle hausse de +6% ce qui démontre d'une forte rigidité des dépenses contraintes de la collectivité (frais de personnel, association périscolaire).

Depuis la loi de finances pour 2024, il est également nécessaire d'intégrer en annexe du vote du budget un « budget vert » afin d'analyser les impacts positifs ou négatifs de nos dépenses d'investissement sur l'environnement à partir du compte administratif, c'est-à-dire à partir des dépenses réalisées.

Elle expose que des économies ont été décidées et appliquées en matière de consommation d'énergie : limitation du chauffage, diminution de l'éclairage public, investissements pour diminuer la consommation. Cependant, à septembre 2024, par rapport à la période précédente en 2023, la consommation électrique a légèrement augmenté, de 2,2%, tandis que celle de gaz sur la même période a augmenté d'environ 15%, ce qui s'explique cependant par une rigueur climatique plus importante qu'en 2023. Les travaux d'isolation réalisés récemment aux ateliers et dans certains bâtiments municipaux devraient toutefois atténuer cette tendance.

D'autres économies ont été étudiées : remise en concurrence sur les produits d'entretien, les frais de téléphonie, les contrats de photocopieurs, diminution des frais de transport des collégiens de moitié, achat groupé de fioul, diminution de jardinières, remise en concurrence des logiciels de gestion communale, optimisation énergétique.

ou sont à étudier :

- Achats de fourniture par des marchés à bon de commande,
- Poursuite des investissements d'optimisation énergétique,
- Optimisation des bâtiments (ventes) et des coûts de fonctionnement (diminution de périmètre)

Courant de l'année 2024, un travail plus global a été mené afin d'identifier d'autres pistes d'économies pour proposition en commission des finances à programmer en 2025.

L'objectif pour l'année 2025 est de réduire les dépenses réelles de fonctionnement de 0,5% en volume (hors inflation) ainsi que le pacte de confiance le proposait.

En 2024 un emprunt a été entièrement remboursé, libérant des crédits nouveaux pour investir (gain d'environ 12 000 € sur l'échéance annuelle) puis en 2025 (gain d'environ 16 000 €) et en 2026 (gain d'environ 16 000 €).

3 autres emprunts trouvent également leur échéance en 2027, soit un désendettement assez fort dans un laps de temps assez court (moins de 5 ans) bien qu'un emprunt soit envisagé en 2025 et que d'autres seront nécessaires en 2026 pour le projet « maison de santé ».

La dette **totale** (intérêts compris) au 1er janvier 2025 due par habitant est de 447€/habitant contre 504€/habitant au 1^{er} janvier 2024.

Madame l'adjointe aux finances présente les annexes relatives aux subventions et à la dette :

Etat des subventions recouvrées en 2024 et de celles restant à recouvrer en 2025

Subventions recouvrées en 2024 (et/ou restant à recouvrer en 2025) :

Projet / Budget / Financeurs	Somme attribuée	Somme versée	Commentaire
Travaux Place de la Libération Budget Commune Département – DETR	209 875,00 €	210 684,00 €	Solde
Vie/Protection et éclairage public Budget Commune Département – DETR – FIPD – Conseil régional	63 602,30 €	10 000,00 €	Reste à encaisser 39 402 € DETR et 14 552 € DETR et Grand Est
Toiture Services techniques Budget Commune Département – DETR – Fonds vert Conseil Départemental	124 089,53 €	13 269,30 €	135 949,13 € à recouvrer DETR Fonds vert Conseil Départemental et C2E.
Travaux Ponts CEREMA Conseil Départemental	186 300,00 €	0,00 €	A recouvrer en 2025 une fois les travaux terminés
Abri à vélo école perce-neige Plan national vélo DETR Conseil Départemental Grand Est	11 000 €	0,00 €	A recouvrer en 2025
Travaux stade Zeller DETR Conseil Départemental Grand Est	393 345,00 €	61 996,20 €	Reste à recouvrer en 2025 331 348,80 €
TOTAL	988 211,83 €	255 949,50 €	Solde : 692 262,33 €

N° Emprunt Article capital	Objet de l'emprunt Organisme prêteur	Année d'Origine	Taux Délivré	Capital initial Total autorisé	Capital restant à financer	Amortissement Intérêts	Finale Versement
011007 M41	TRAVAI NAIRES PLACE CAHET CABINE FRANCAISE FINANCIER LOCAL	2000 36C	6,01 0	762 245,00 884 756,84	266 542,47 46 329,08	37 665,17 17 244,23	0,00 54 889,40
0204000 M41	AMENAGEMENT HYPERCENTRE CREDIT AGRICOLE ALLIANCE VORGEZ	2005 3C	5,00 0	150 000,00 87 799,06	0,00 0,00	12 089,01 882,23	0,00 12 495,24
002111 M41	TRAVAUX DE VOIE AMENAGEMENT 2° TRANCHE CABINE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE	2008 34C	4,56 0	114 000,00 40 188,27	34 382,39 1 759,01	7 411,99 1 361,87	0,00 8 773,86
0716700 M41	INVESTISSEMENTS DIVERS 2000 CABINE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE	2011 6C	2,82 0	192 135,00 44 158,90	15 478,17 233,85	13 000,00 702,49	0,00 13 732,72
00278001 M41	INVESTISSEMENTS DIVERS CREDIT MUTUEL STRASBOURG	2012 8C	5,15 0	948 000,00 576 379,52	479 636,71 99 626,33	30 380,30 25 918,36	0,00 76 208,36
09080 M41	CAMPING CREDIT MUTUEL STRASBOURG	2012 8C	5,15 0	200 000,00 123 488,27	99 561,39 21 081,44	30 009,72 3 468,00	0,00 16 077,72
0029002 M41	CAMPING CABINE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE	2012 6C	4,98 0	300 000,00 127 811,88	66 628,00 4 646,70	24 427,00 4 083,30	0,00 28 510,12
0000000 M41	CAMPING CREDIT AGRICOLE ALLIANCE VORGEZ	2012 18C	5,16 0	100 000,00 43 848,87	21 089,98 1 337,22	8 273,13 1 316,67	0,00 9 589,80
0609000 M41	ACHAT TRACTEUR CREDIT AGRICOLE ALLIANCE VORGEZ	2013 3C	0,44 0	80 000,00 842,82	24 000,00 92,22	36 000,00 149,40	0,00 16 149,40
0114100 M41	ACQUISITION ESPACE SAINT HUBERT CABINE D'EPARGNE GRAND EST	2012 8C	0,95 0	400 000,00 30 702,39	344 780,34 29 030,65	18 398,30 3 381,50	0,00 21 983,80
077000 M41	TRAVAUX PLACE DE LA LIBERATION CREDIT MUTUEL REMIREMONT	2012 8C	0,95 0	250 000,00 29 944,17	305 126,30 23 254,86	16 345,84 2 482,42	0,00 19 048,16
0074100 M41	TRAVAUX PLACE DE LA LIBERATION BELAIS CREDIT MUTUEL REMIREMONT	2012 12	0,47 0	100 000,00 1 375,17	100 000,00 251,30	0,00 470,00	0,00 470,00
0074101 M41	PRET TRAVAUX DIVERS CREDIT MUTUEL REMIREMONT	2014 12	1,40 0	325 000,00 33 727,80	482 982,49 27 149,54	42 487,51 6 578,46	0,00 48 965,97
TOTAL				4 271 377,89 5 632 347,72	2 231 469,31 348 181,98	249 179,64 69 906,83	0,00 329 684,69

Monsieur le Maire ajoute que nombre de ces sujets ont déjà été vus en commission des finances mais que si besoin des éclairages supplémentaires peuvent être apportés.

Monsieur PIERREL précise que l'achat du terrain du presbytère sera une dépense mais aussi une recette car la commune est propriétaire indivise de ce terrain pour une grande partie.

Monsieur le Maire considère qu'il y a eu beaucoup de réalisations en 2024 et donc bon nombre de travaux et projets au service de la population. L'endettement, tenu compte de ces nombreux investissements, reste tout à fait contenu car entre le début et la fin du mandat il sera du même ordre malgré la reprise de la dette du camping entre-temps et l'achat de l'espace saint-hubert.

Concernant le budget vert Monsieur le Maire expose qu'il s'agit d'une obligation depuis 2 ans mais que de plus en plus pour obtenir des financements les critères environnementaux doivent être intégrés aux projets.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne acte à Monsieur le Maire de la communication des orientations budgétaires 2025 au titre du budget général.

4 – Finances – Détermination de la contribution syndicale au SIVUIS pour 2025.

Madame l'adjointe aux finances expose que la commune de Vagney a reçu de la part du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique d'Incendie et de Secours (SIVUIS) du secteur de Remiremont une demande de versement d'acompte de la contribution financière au titre de l'année 2025.

En application de l'article L. 5212-20 du code général des collectivités territoriales ladite contribution ayant été définie comme fiscalisée par le comité syndical, la Commune dispose d'un délai de 40 jours pour s'opposer à cette fiscalisation et adopter un mode de contribution sous forme de participation budgétaire de la Commune. Il est précisé que l'acompte représente environ 40 % de la somme totale à verser sur l'année.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le mode de contribution budgétaire au bénéfice du SIVUIS de Remiremont et en autorise le mandatement de l'acompte de 6 789,63 € dans les conditions exposées ci-dessus.

5 – Finances – Détermination de la contribution syndicale au SDIS des Vosges pour 2025.

Madame l'adjointe aux finances expose que la commune de Vagney a reçu de la part du SDIS des Vosges la demande de versement de la contribution financière au titre de l'année 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le mandatement de la contribution avant vote du budget pour un montant de 129 219,24 €.

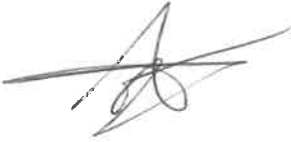
6 – Questions et informations diverses

-Agenda :

- Nettoyage de printemps le samedi 21 mars à 9h30 à l'espace Saint Hubert
- Visite des délégués de classe du collège l'après-midi du vendredi 23 mai en mairie
- Bal du foot le samedi 21 mars à la salle polyvalente
- Spectacle du cirque de l'est le dimanche 30 mars à la salle polyvalente.
- Bal de classe le samedi 05 avril à la salle polyvalente.
- Bourse d'échange rétro loisirs du 19 au 20 avril 2025.
- Foire commerciale Vagn'expo du 19 au 20 avril 2025.

Les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 21h00.

Madame Emmanuelle AUBERT
Secrétaire de séance



Didier HOUOT
Maire,

